

Direction

470 rue de la pièce
01260 Virieu le Petit
04 79 87 60 06
foyer.virieu@arimc-ra.org

COMPTE RENDU DU CVS DU 1^{ER} AVRIL 2016

Présents :

Mr ALBERT, Directeur, Mr BASSET, Administrateur délégué

Représentant des familles :

Mrs GOUBET Marcel, LEBEY Jacques
Mmes CURTET Christiane, GERBAUD Brigitte

Représentant des usagers :

Mrs PICQ Youri (vice-président CVS), CHAINE Anthony, MACHADO Alexandre, RAY Patrick
Mme POIRIER Jennifer (Présidente du CVS)

Représentant des salariés :

Mmes BERTHIER Chantal, DECRENISSE Annick, ROUX Laurence

Excusés :

Mme LÖCHEN Valérie, DELAHAYE Sandie
Mrs LOUBET Jean-Luc, THOLLET Michel, VIVANT Philippe, REFFET Laurent, GAVOILLE René

- Approbation du PV du 13 janvier 2016
- Rencontre du Directeur avec le Président de l'association HANDICAP : quelle suite a-t-elle été donnée ?

Le directeur répond que le Président de cette association a rencontré le chef de service du Clos Lambert. Ils ont vu ensemble les modalités des interventions de cette association au niveau du Clos. Monsieur Albert n'a pas rencontré le président de l'association HANDICAP.

Projet d'une journée famille pour les résidents du Clos Lambert organisée par Chantal et les résidents du Clos. Ce projet est rendu possible avec la mise à disposition des personnes bénévoles de l'association HANDICAP, la journée est programmée le 11 juin 2016. L'association propose un atelier cuisine pour les familles qui ne participeraient pas à la randonnée afin de préparer l'apéritif dînatoire.

Une réflexion est à mener au sujet de l'accompagnement des résidents par des personnes bénévoles pour des sorties loisirs avec le matériel de l'établissement (cimgo, tire à l'eau, ski...).

Monsieur BASSET rappelle qu'il faut vérifier et faire le point sur les assurances qui seraient nécessaire pour un tel projet. La nécessité d'une convention de partenariat entre l'établissement de Virieu et l'association Handicap sera peut-être à étudier.

Monsieur Basset fait remarquer qu'il est intéressant de pouvoir compter sur des aides extérieures.

❖ projets des différents groupes de vie pour l'utilisation des fonds récoltés lors de la course des Héros de 2015 :

Mme la présidente du CVS est passée expliquer dans tous les groupes la démarche pour déposer des projets à ce sujet, à ce jour ont répondu :

- Le groupe Arvière souhaiterait qu'une somme soit accordée pour une participation à l'organisation de la Fête de la musique au Pôle du Colombier.
- Le Clos Lambert avait déjà fait part de ses souhaits :
- Un barbecue à roulettes, une plancha, un babyfoot, jeux de société, service à crêpes...
- Après des échanges lors de la préparation de la réunion du 1er avril, les élus des usagers et salariés proposent pour l'utilisation de la somme récoltée de 4554€ :
- D'accorder au le Clos une somme de 650 € pour que le groupe puisse faire l'achat d'une plancha, ou d'un barbecue à roulettes...
- D'accorder au groupe Arvière une somme de 650 € de participation à l'organisation de la Fête de la musique.
- De conserver le reste de la somme, soit $(4554 - 1300) = 3254€$, qui pourrait être cumulée à la « récolte » de cette année 2016 pour mettre en place un projet plus conséquent, au cours du dernier trimestre 2016 ou au cours du premier semestre 2017, pour TOUTES les personnes accueillies au sein du Pôle du Colombier, internes, externes : soirée cabaret, spectacle de cirque ou autre. Les membres du CVS pourraient prendre en charge la recherche, l'organisation d'un spectacle, une manifestation pour tous
- En dernière intention, de partager la somme entre les 7 groupes d'hébergement : G1/2, G3/4, G5, G6, G7 et Assin ; soit $4554€/7 = 650,57€/groupe$ pour une activité commune pour les résidents de chaque groupe.

Au sujet des fonds récoltés par la course des Héros de 2015, le directeur répond que 2 babyfoot sont achetés, 1 pour le Clos, 1 pour les futurs locaux de l'ESAT ($1\ 300\ € \times 2 = 2\ 600\ €$; il va rester des fonds... Une participation financière pourra être accordée pour le groupe qui organise la Fête de la musique qui va bénéficier à tout le monde au mois de juin à Virieu.

Le directeur est favorable à ce que la récolte serve à des apports extérieurs au budget d'établissement pour des soirées qui laissent des souvenirs. Il n'est pas favorable à la division de la récolte entre les groupes.

Pour les demandes de petit matériel, la direction souhaite que l'acquisition de ce type d'équipement soit faite dans le cadre d'un travail entre les résidents, les équipes, qui peuvent solliciter des entreprises, des donateurs. Le Directeur cite en exemple un dossier que l'ARIMC a adressé à Tefal qui a accordé une Plancha pour le Clos Lambert.

Monsieur Basset croit en ce type de démarches auprès de donateurs. Il évoque l'idée que le Clos fasse une cagnotte pour acheter du matériel d'équipement qui ne fait pas partie du basic.

- Organiser une cagnotte ?

Jennifer intervient pour dire qu'elle n'est pas d'accord pour que les résidents soient sollicités pour une cagnotte.

La course des héros 2016 ?

Le directeur précise qu'il faut rendre compte des investissements de 2015 et que l'ARIMC demande aux établissements de remettre pour le 15 avril 2016 les projets qui seront réalisés avec les fonds de 2016.

L'usager qui veut courir doit présenter un projet ; pourquoi il court ? Être un peu précis, noter des éléments écrits, plus faciles à entendre.

Pour la course des Héros 2016, l'établissement de Virieu a ouvert un compte. Mme Fabienne Emard devrait courir ainsi que 3 résidents du G6.

Mme Ange : « laisser les gens s'inscrire s'ils le veulent, il est important de différencier l'aspect course/défi sportif et l'aspect don ».

M. Basset : « attention à ne pas ouvrir de dossards aux personnes qui n'ont pas les capacités de collecter des dons. Pour information l'achat du dossard coûte 50€ à l'ARIMC.

Monsieur ALBERT : « que chacun se sente libre d'adhérer ».

Madame AESCHBACH qui participe aux réunions pour l'organisation de cette course des Héros a fait part du point de difficulté concernant la stratégie à mettre en place pour la récolte des fonds

Avec le déménagement des ateliers :

- que va devenir le bâtiment de l'atelier mécanique à Virieu le Petit ?

Le directeur répond que rien n'est acté pour les 650 m2 de l'atelier. En reconfigurant ces locaux ceux-ci pourraient être dédiés aux activités de jour, ce qui libèrerait 300m2 de locaux SAJ que l'on pourrait alors réaffecter en capacité d'accueil pour l'hébergement.

Toutefois la réaffectation de ces locaux dépend du positionnement du Conseil Départemental qui doit répondre à la demande d'augmentation de places.

- Jennifer : « y aura-t-il des réunions de travail pour préparer le déménagement du SAJ, avec des représentants SAJ ? »

- Que va devenir le projet d'Assin ? Sujet abordé au précédent CVS (13/1/16)

Le directeur précise que de notre côté nous ne changeons rien, lorsque les 6 jeunes de l'EC orientés en FAM au Clos vont quitter le Clos Lambert fin juin et qu'ils retourneront à l'Etang-Carret, l'étage du Clos Lambert pourra être fermé et Assin pourra continuer.

Le directeur répond que ce projet fait partie des discussions avec le Conseil Départemental. Suite à l'expérimentation depuis 1 an de l'hébergement externalisé, les jeunes d'Assin n'ont pas le souhait de revenir au sein de l'établissement, souhait partagé par les familles.

- Que vont devenir les 6 places FAM du Clos ? Et l'ensemble du Clos Lambert ?
- Que va devenir la globalité de l'hébergement du Pôle du Colombier ?

Le nouveau Conseil Départemental a décidé de faire un balayage complet des différents projets des établissements du Département, dont ceux de Virieu... Mais nous ne sommes pas les seuls.

Rien n'est arrêté aujourd'hui. Le Conseil Départemental va recenser les besoins pour les ressortissants de l'Ain.

- Youri : « lorsque le SAJ quittera le foyer on ne se verra plus ! »

Relevés des cahiers :

Clos Lambert :

« Ça serait bien pour les sites du Colombier de faire des exercices avec les pompiers ; faire une formation aux premiers secours aux résidents (former les résidents qui le peuvent) ; instaurer ces pratiques dans le règlement intérieur de l'établissement ».

Les exercices au feu avec les pompiers sont obligatoires pour l'établissement. Les pompiers d'Artemare sont informés. Les pompiers sont favorables à effectuer un exercice de nuit (2

veilleurs pour 50 résidents). Tous les lieux de vie sont de plain-pied, avec des portes donnant sur l'extérieur. La situation est différente pour le groupe étage.

M Albert prend note de la demande de formation aux premiers secours.

M. Basset précise que si une formation est mise en place au Pôle du Colombier, il faudra faire passer l'information auprès des autres établissements de l'ARIMC.

Groupe Arvière :

« Concernant la course des Héros une participation pour la fête de la musique ».

SAJ :

« Quand paraîtront les articles sur l'expo peinture de novembre 2015 et le marché de Noël, dans le News à vous ? »

Le SAJ envoie les articles régulièrement.

M. Basset n'en a pas entendu parler. Il dit que pour les articles de Noël, c'est trop tard mais qu'il faut ré envoyer les articles sur l'expo peinture à la personne en charge de la communication de l'ARIMC.

ASSIN :

« A-t-on des nouvelles concernant la pérennité du projet d'Assin, la Fruitière ? »

Questions diverses

Fermeture du SAJ 3 semaines en août comme l'ESAT.

Les usagers du SAJ conservent 5 semaines d'absence ; 3 semaines pour l'été, 1 semaine à Noël, la dernière semaine à prendre selon leur gré.

Un usager du Clos demande si les camps, auxquels il participait avant, vont revenir un jour ? Il y a beaucoup de demandes des résidents pour remettre en place des mini-camps avec l'accompagnement des professionnels. « C'était vraiment bien un camp du lundi au vendredi. »

M. Albert répond qu'il y a 2 ans, pour des raisons financières, ces camps ont été stoppés ; arrêt qu'il souhaite temporaire. Il sait que les camps sont d'un intérêt certain, cet arrêt n'est pas définitif et le directeur espère pouvoir reprendre l'organisation de camps.

Youri informe qu'il y aura un tournoi de foot fauteuil et foot debout avec des autres centres de l'ARIMC qui sera organisé à Virieu le mercredi 6 avril 2016.

Madame AESCHBACH veut bien rechercher des idées de soirées, manifestations qui pourraient se faire à Virieu pour tous les résidents.

La présidente du CVS
Madame Jennifer POIRIER

